

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Séance du 14 octobre 2022

**OBJET : SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE TEOM POUR LES
 IMMEUBLES NON DESSERVIS PAR LE SERVICE D'ENLEVEMENT DES
 DECHETS**

DE 2022-052

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31
 Présents : 34
 Absents : 9
 - dont ayant donné pouvoir : 17
 Votants : 51
 -dont « pour » : 23
 -dont « contre » : 23
 - Abstentions : 5
 - Non participations : 0

Le vendredi 14 octobre 2022 à 14h00,
 le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli,
 convoqué le 30 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur
 SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

| | | | |
|--|--|---|---|
| ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI Lucie BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre CASANOVA David CASAROMANI Marie Thérèse | CIATTONI Michel COSTA Jacques FERRARI Blaise FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie GILLET VITTORI Stéphane GIUDICELLI Jean MORACCHINI Christian | NASICA Pierre OLMETA Pierre ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Jean-Félix RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas | SARGENTINI François SALVIANI Pierre Paul SIMONPIERI Maria Catherine SOUSTRE Frédéric TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste VENTURINI Simon VESCOVALI Guy VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin |
|--|--|---|---|

Absents avant donné pouvoir :

| | | | |
|---|---|--|---|
| ALBERTINI-COLONNA Nicolette (Vesperini Clara) ALBERTINI Pierre François (à Geronimi Pierre Marie) ANTONIOTTI Serge (à Tafanelli Jean-Baptiste) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise) | BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) COGNETTI TURCHINI Catherine (à Saliceti Nicolas) COGNETTI Vincent (à Bruschini Pierre) COSTA Lucien (à Acquaviva François) GIAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint) | GUIDICELLI Mathieu (à Salviani Pierre Paul) LECA Jacques (à Albertini Lucie) MARIANI Mathieu (à Venturini Simon) NEGRONI Jérôme (à Olmeta Pierre) | PASQUALINI Gilles (à Costa Jacques) POLIDORI Michel (à Casanova David) POLIDORI Christiane (à Vincensini Augustin) TOMASINI Jacques André (à Nasicca Pierre) |
|---|---|--|---|

Absents :

| | | | |
|---|--|---------------------------------|-----------------|
| BERNARDI François Albert FILIPPI Jean François GUIDICELLI Maria | LESCHI Pierre MAESTRACCI Jean Félix MARTINETTI Antoine | ORSINI François RENUCCI Jean | ROSSI Alexandre |
|---|--|---------------------------------|-----------------|

SECRETARIE DE SEANCE : NICOLAS SALICETI

LE QUORUM N'AYANT PAS ÉTÉ ATTEINT LORS DE LA SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ LE VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 À 14H00 ET PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Le Président expose au conseil Communautaire les dispositions de l'article 1521 du Code général des impôts qui permettent aux communes et à leurs groupements de supprimer l'exonération de TEOM pour les locaux situés dans les parties de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Il ajoute que le territoire rural de la Communauté de Communes Pasquale Paoli induit par endroit un éloignement plus ou moins important aux points de collecte. Cet éloignement ne justifie pas de la non utilisation du service.

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 23 voix Pour 23 Contre 5 Abstentions 0 Non participation

- De supprimer l'exonération de TEOM pour les locaux situés dans les parties de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.
- De charger le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

*Les signatures sont au registre des délibérations
 OMESSA, le 14 octobre 2022
 Le Président François SARGENTINI*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20221014-2022-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Affichage : 18/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 34

VOTANTS : 51

DÉLIBÉRATION N 2022-052